



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Direction de l'Éducation et de l'Enfance
Service Vie Scolaire

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

IMPORTANT

Il est rappelé que, conformément à l'article L. 212-7 du code de l'éducation, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ouen a défini, par découpage géographique, le ressort des différentes écoles de la Commune. La délibération détermine, selon le lieu d'habitation des élèves, l'école auprès de laquelle ils doivent être inscrits.

Dès lors, en vertu de l'article L.131-5 du même code, les familles sont tenues de respecter ce découpage scolaire et d'inscrire leur enfant auprès de leur école de secteur.

Cependant, les dérogations à la carte scolaire constituent des exceptions au principe sus énoncé et seront strictement examinées.

Les demandes de dérogation seront examinées au regard de trois types de motifs :

- regroupement (ou non-séparation) des fratries,
- raisons médicales justifiées,
- raisons familiales justifiées

Les demandes de dérogation feront l'objet d'un examen par une Commission, qui se tiendra courant mai 2022. La décision vous sera notifiée au cours du mois de juin, par courrier.

TRAITEMENT DES DEMANDES

Les demandes de dérogation complètes devront être déposées impérativement au service Vie Scolaire du 16 avril au 20 mai 2022.

Un accusé de réception vous sera donné lors du dépôt du formulaire complet.

ATTENTION : toute demande remise après cette date **ne sera pas examinée**.

Service Vie Scolaire, 17 rue Claude Monet, 93400 Saint-Ouen

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service Vie Scolaire au 01 49 45 88 91.

École de secteur :

École demandée :

1) RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX REPRÉSENTANTS LÉGAUX OU TUTEUR(S)

- Représentant 1 : Père Mère

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

• **Représentant 2 :** Père Mère

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

OU

Tuteur / tutrice légal

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

2) RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ENFANTS POUR LESQUELS UNE DÉROGATION EST SOLLICITÉE

Nom	Prénom	Date de naissance	Année en cours		Rentrée 2022
			École et classe	En dérogation	École demandée

3) RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ENFANTS

Nom	Prénom	Date de naissance	Année en cours		Rentrée 2022
			École et classe	En dérogation	École demandée

4) MOTIFS DE LA DEMANDE DE DÉROGATION

Quel que soit le motif invoqué, les dérogations seront refusées en l'absence de place disponible au sein de l'école demandée.

Plusieurs motifs peuvent être invoqués à l'appui d'une même demande de dérogation. Dans ce cas, veuillez à fournir les pièces justificatives correspondant à chacun des motifs.

Toute demande de dérogation incomplète ou non-accompagnée des justificatifs demandés sera refusée.

ATTENTION : L'expression « *ressort de l'école demandée* » désigne le périmètre géographique tel que fixé par la délibération relative à la carte scolaire, qui relève de l'école concernée.

Cochez la ou les case(s) correspondant à votre situation :

REGROUPEMENT OU NON-SÉPARATION DES FRATRIES :

L'enfant pour lequel la dérogation est sollicitée a un frère ou une sœur déjà scolarisé(e) au sein de l'école demandée / ou au sein du groupe scolaire de l'école demandée (maternelle ou élémentaire).

Fournir : le certificat de scolarité du frère ou de la sœur déjà scolarisé(e).

RAISONS MÉDICALES

L'état de santé de l'enfant pour lequel la dérogation est sollicitée nécessite une prise en charge médicale régulière auprès d'un établissement de santé situé dans le ressort de l'école demandée.

Fournir : un justificatif établi par l'établissement de santé attestant d'une prise en charge en semaine ou tout autre document équivalent.

RAISONS FAMILIALES

- **Les deux représentants légaux ou parents travaillent et l'enfant pour lequel la dérogation est demandée sera conduit à l'école ou récupéré et gardé après l'école, par un tiers domicilié dans le ressort de l'école demandée (proche parent, nourrice, assistante maternelle, autre).**

Fournir :

Pour chacun des représentants légaux ou parents : une attestation sur l'honneur de leur employeur mentionnant les jours et horaires de travail ainsi que l'adresse du lieu de travail.

+

Pour tous les tiers : un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture d'électricité de moins de trois mois, autres...).

+

Si le tiers est un proche : une attestation sur l'honneur de garde de l'enfant mentionnant les jours et horaires, avec copie de sa pièce d'identité.

OU

Si le tiers est une nourrice ou une assistante maternelle : la copie du contrat de travail ou une attestation sur l'honneur de garde de l'enfant avec copie de sa pièce d'identité.

- **L'un des représentants légaux ou parents de l'enfant pour lequel la dérogation est sollicitée travaille dans le ressort de l'école demandée.**

Fournir : une attestation sur l'honneur de l'employeur du représentant légal ou parent concerné mentionnant les jours et horaires de travail ainsi que l'adresse du lieu de travail.

- **Déménagement en cours dans le ressort de l'école demandée.**

Fournir : un document comportant la date à laquelle le déménagement s'effectuera et l'adresse du nouveau domicile (exemples : contrat de bail, facture d'électricité de moins de trois mois, attestation sur l'honneur d'hébergement par un tiers etc...).

AUTRE MOTIF (étudié au cas par cas)

Préciser + fournir les justificatifs :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Date :

Signature du demandeur :

Partie réservée à l'administration

N° de dossier :

Date de dépôt de la demande (tampon) :

Date de passage en Commission :

Avis et motif de refus émis par la commission :